

AFFAIRE N° 19. - Appel d'offres restreint pour la fourniture de carburants.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Comme les années précédentes, la Commune de Saint-Denis doit lancer un appel d'offres restreint pour la fourniture de carburants au titre de l'année 1974 pour les besoins de ses Services.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le cahier des Charges établi à cet effet ;
- de m'autoriser à lancer un appel d'offres restreint ;
- de m'autoriser à passer un marché avec le fournisseur ayant fait l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*In*  
*Saint-Denis, le 1er Octobre 1973*  
*Le Secrétaire Général*  
*Signé : S. Brauel*  
*Le Directeur des Affaires Financières*  
*R. Leroy*